



Réseau régional

CSE extraordinaire en visioconférence spécial Covid-19 du 23 avril 2020

En liminaire, nous avons rappelé à la directrice du Réseau les principes qui guident l'action des élu-e-s SNJ : [le respect de la déontologie et la protection des salariés](#).

Des principes que nous avons défendus tout au long des cinq heures de débat

Les grands principes pour la continuité d'activité

Invitée de la direction, Muriel Sobry, directrice de la sécurité de FTV, nous a présenté une synthèse du Plan de continuité de l'activité (PCA). Un document mince et peu étayé qui révèle que la direction a difficilement envisagé les différents scénarios pour la reprise. Pour le réseau, ce PCA indique que « l'info reste la priorité absolue », mais aucun scénario précis n'est prévu en cas de regain de l'épidémie.

Le mode dégradé avec des JT grandes régions est maintenu jusqu'à mi-juin. Objectif : pas plus de 400 salariés sur les emprises régionales et environ 800 en télétravail.

Mais si la situation s'améliore, la directrice du réseau ne s'interdit pas d'accélérer la réouverture des locales ou le retour à des JT antennes avec des formules hybrides présentation et tout images. Ce pourrait être fait avant l'été mais sans aucune certitude.

« La reprise n'est pas pour demain et on ne passera pas de A à Z en une seule fois », annonce Laurence Mayerfeld. « Je ne veux pas entrer dans des scénarios de déconfinement-fiction. Ma méthode n'est pas soviétique. J'échange avec les directeurs régionaux pour voir si les conditions de sécurité sont réunies. Si ce n'est pas le cas on restera avec des JT grandes régions. »

La direction n'a pas voulu s'engager sur un retour à la normale avant l'été.

Pour notre part, nous redoutons que la prolongation des JT mutualisés soit une réelle aubaine pour cette direction désireuse de faire toujours plus d'économies et de réduction d'effectifs au fil de la courbe épidémiologique.

Précaution sanitaire et mesures éditoriales

Pour les tests de dépistage, prière d'être patient !

Comme l'a souligné le Dr Mageau, médecin du travail à nouveau présent dans ce CSE, « on attend toujours les décrets d'application du gouvernement ». Tant qu'ils ne sont pas sortis, la direction ne veut prendre aucune initiative.

Pour France 3 Paris-Ile-de-France, la directrice a semblé découvrir la situation alarmante décrite dans [un tract du SNJ](#) : treize cas de Covid-19 ont été détectés, et des mesures de protection prises à la traîne des autres régions.

Laurence Mayerfeld précise quand même que les audioconférences de rédaction, jusque-là inexistantes, ont désormais lieu comme dans tout le reste du réseau. Que les salles de montage et les locaux de la rédaction sont enfin protégés comme partout ailleurs...

Du côté éditorial, le SNJ a alerté la direction sur des modules « d'infos économiques » tournés en Paca par des entrepreneurs avec leurs smartphones. Ils envoient leur auto-interview et leurs propres images via WeTransfer ou What'sApp pour montage final sur IMédia.

Un tutoriel de tournage pour smartphone est même fourni en kit...

Sophie Guillin, patronne de l'info régionale, a beau répondre que « le rédacteur pose ses trois questions par téléphone à l'entrepreneur au préalable », nous considérons qu'il s'agit de publiereportages puisqu'aucune équipe n'est envoyée sur le terrain pour effectuer un travail de vérification journalistique.

Laurence Mayerfeld s'est engagée à réexaminer ces demandes éditoriales émanant de la rédaction en chef de Provence Alpes.

Ailleurs dans le réseau, d'autres projets tout aussi bricolés sont en train de voir le jour pour remplir nos JT ou combler à peu de frais les tranches 11h53 et 18h53.

L'idée de ces modules est pour nous trop éloignée de notre mission d'information et révélatrice d'une conception minimaliste de l'info régionale. Dans tous les cas ils sont incompatibles avec notre cœur de métier et notre déontologie : vérifier et recouper nos sources d'informations ce sont des principes intangibles pour tous les journalistes.

De nouvelles alertes et quelques décisions concrètes

Premier constat : des salariés mis sur la touche dans nos antennes ou à la fabrique se sentent isolés et vivent dans un sentiment depuis le début du confinement.

Pour tous ces salariés, qui sont pour nous des laissés pour compte, il faut que la direction prenne conscience qu'il y a de véritables risques psycho-sociaux de décrochage et qu'il est de sa responsabilité de les accompagner pour une reprise progressive mais rapide de leurs activités professionnelles.

Après plus d'un mois de réunions hebdomadaires, CSSCT et CSE, les élus ont tout de même réussi à obtenir quelques mesures de la direction en faveur des salariés :

Le DRH Olivier Godard s'est enfin engagé à maintenir les rémunérations et à verser des indemnités compensatrices pour les intermittents et CDD de droit commun. Cela pourrait être fait à travers un dispositif de solidarité mis en place avec Audiens et Pôle Emploi.

Une indemnité de 12€ sera versée chaque jour pour chaque salarié travaillant sur site et la généralisation des tickets-restaurant pour tous les salariés en télétravail est en réflexion.

Enfin, malgré les nouvelles dispositions gouvernementales applicables au 1er mai, les absences pour garde d'enfants ou en raison d'affections longue durée pourraient continuer à être prise en charge avec une attestation sur l'honneur. Les modalités de rémunération de ces salariés relèveraient des absences autorisées payées. Et comme pour les salariés en disponibilités Covid, cela garantirait des droits à RTT.

Prochaines instances : CSSCT le 30 avril et CSE réseau le 7 mai.

Vos élu-e-s et représentant syndical :

Jean-Manuel Bertrand, Myriam Figureau, François Ollier et Gilles Bernard.